

Risques climatiques : de la prise de conscience à l'action



Canicules, sécheresses, pénuries d'eau ou inondations : les risques climatiques ne relèvent plus d'un scénario lointain. Ils affectent déjà l'activité des entreprises, y compris au Luxembourg. Selon un article du Financial Times publié en août 2026, 42 % des entreprises européennes déclarent subir déjà des surcoûts liés aux aléas climatiques, mais dans le même temps, seules 15 % disposent d'un plan d'adaptation formalisé.

Longtemps perçu comme une problématique essentiellement environnementale, le changement climatique s'impose aujourd'hui comme un enjeu de gestion des risques. Le 6 octobre dernier, la [House of Sustainability](#) accueillait une conférence portant sur le sujet afin d'aider les entreprises à passer de la prise de conscience à l'action et ainsi augmenter leur résilience et assurer la continuité de leurs activités.

Le changement climatique est devenu un risque économique

« *Il n'est plus nécessaire d'expliquer le changement climatique car il est là* », a rappelé Christina Stuart. Et la co-gérante de [Carbone 4 Luxembourg](#), cabinet expert des enjeux environnementaux, d'ajouter que le réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle a déjà atteint +1,3 °C au niveau global et que le Luxembourg affiche de son côté +1,6 °C, avec des conséquences de plus en plus tangibles pour les entreprises.

Les impacts dépassent largement les dégâts visibles. Le World Economist Forum (WEF) estime entre 7 et 20% la perte potentielle de revenus des entreprises d'ici 2035 en raison des aléas climatiques. Ceux-ci peuvent potentiellement affecter toute la chaîne de valeur en causant, par exemple, des difficultés d'approvisionnement, des hausses du prix des matières premières, des perturbations logistiques, des augmentations de coûts ou encore une dégradation des conditions de travail des employés.

La baisse du niveau d'eau du Rhin l'été passé, a montré comment un aléa climatique local peut avoir des répercussions économiques majeures. Les bateaux ont dû réduire leur chargement, ce qui a augmenté mécaniquement le nombre de trajets nécessaires et le coût du transport. « *Les risques peuvent venir de n'importe où du fait de la globalisation* », a souligné Christina Stuart. Une sécheresse à Taïwan peut ralentir la production de semi-conducteurs et mettre sous tension les chaînes d'approvisionnement de secteurs technologiques stratégiques partout dans le monde. Son conseil aux entreprises est clair : **diversifier à la fois ses fournisseurs et ses clients** afin de limiter les dépendances critiques.

Cartographier ses vulnérabilités avant qu'une crise ne survienne

Face à ces défis, les intervenants à la conférence ont insisté sur la nécessité d'adopter une démarche structurée, la première étape consistant à identifier les **risques physiques** spécifiques à l'entreprise. Pour Christina Stuart, une erreur fréquente consiste à limiter l'analyse aux bâtiments ou aux équipements. « *Analyser la vulnérabilité des bâtiments ne suffit pas. Il faut analyser toute la chaîne de valeur* », a-t-elle expliqué.

La [méthodologie OCARA](#) (*Operational Climate Adaptation and Resilience Assessment*), utilisée par son cabinet, repose précisément sur une approche globale, et examine non seulement les sites de production ou les bureaux, mais aussi l'alimentation en énergie, l'accès à l'eau, les infrastructures numériques, les transports, les fournisseurs et les clients. L'objectif est d'identifier **les processus les plus critiques** et d'évaluer leur vulnérabilité face à différents aléas climatiques. « *Le risque est la conjonction entre un impact potentiel et une vulnérabilité* », a résumé l'experte. Une entreprise située dans une zone exposée aux inondations n'est pas nécessairement vulnérable si elle a déjà investi dans des mesures de protection efficaces. À l'inverse, une

organisation peu préparée peut se retrouver fortement exposée à un aléa pourtant considéré comme modéré.

Les risques climatiques peuvent affecter toute la chaîne de valeur en causant des difficultés d'approvisionnement, des hausses du prix des matières premières, des perturbations logistiques, des augmentations de coûts ou encore une dégradation des conditions de travail des employés.

Cette approche permet d'établir **une matrice des risques** et de hiérarchiser les investissements nécessaires. Tous les dangers ne nécessitent pas une réponse immédiate, mais certains actifs ou processus vitaux doivent être protégés en priorité pour garantir la continuité de l'activité.

Pour les PME, la démarche peut sembler complexe. C'est pourquoi Arnaud Marenne, chef de projet développement durable aux CFL, recommande de ne pas rester seul : *« Il faut discuter avec des experts pour rentrer dans le sujet et obtenir des conseils afin de prioriser les actions. »*

Une adaptation rentable

L'un des enseignements majeurs de la conférence est que l'adaptation ne doit plus être perçue comme un coût supplémentaire, mais comme **un investissement stratégique**.

Certains secteurs ont déjà engagé cette transformation. Dans le monde agricole, pionnier en la matière car le plus directement impacté, des producteurs de vin travaillent sur le choix de cépages plus résilients. Dans la construction, des entreprises utilisent désormais des outils de prévision des vagues de chaleur pour adapter les horaires de travail et protéger leurs équipes. Le fournisseur d'énergie EDF en France a également revu ses équipements et les vêtements de travail afin de mieux faire face à des conditions climatiques plus extrêmes.

Du côté des établissements financiers, la question est devenue incontournable. *« Toutes nos décisions intègrent désormais une analyse des risques climatiques »*, a expliqué Claire Iversenc, Head of Company Engagement & Sustainability chez BGL BNP Paribas. Et comme *« L'anticipation est la clé »*, la banque a développé un outil capable d'identifier les risques climatiques associés à une adresse donnée, partout dans le monde.

« Se dire que l'on est protégé par un contrat d'assurance est insuffisant », a averti Christina Stuart. Selon elle, seules 25 % des catastrophes sont actuellement assurées et certaines zones géographiques sont d'ores et déjà exclues des assurances. *« À 4 °C, le monde est inassurable ! »*

Le message de la conférence est sans ambiguïté : les risques climatiques ne représentent plus un danger futur mais une réalité opérationnelle. Pour les dirigeants d'entreprises, la question n'est donc plus de savoir s'ils seront concernés, mais quand et avec quelle intensité. Comme l'a rappelé

Claire Iversenc, « *il ne faut pas sous-estimer le sujet : il est déjà là et il impacte la valeur des entreprises* ». Une raison supplémentaire d'engager dès aujourd'hui les premières démarches d'**adaptation**.

Le saviez-vous ?

Différents dispositifs de **soutien financier** sont accessibles aux entreprises luxembourgeoises souhaitant conduire des projets visant à réduire leur impact environnemental, notamment les **SME Packages – Sustainability** et la nouvelle aide à l'impact environnemental et climatique. Bien que ces aides soient principalement destinées à soutenir des projets de décarbonation et de réduction de l'impact environnemental, certains investissements en efficacité énergétique peuvent également contribuer à l'adaptation aux effets du changement climatique, notamment lorsqu'ils améliorent le confort thermique et la performance énergétique des bâtiments en hiver comme en été, par exemple grâce à l'installation de films solaires sur les fenêtres ou au remplacement de chaudières à gaz par des pompes à chaleur.

Pour aider les entreprises, la House of Training propose la formation [Comment préparer et adapter son entreprise aux impacts climatiques](#).